

Gendarmerie serbe

Année de création : 1860

Ministère de rattachement : ministère de l'Intérieur

Statut du dirigeant : administrateur

Adresse :

Komanda Zandarmerije Humska 22 11 000 Beograd Republika Srbija

Site Web : <http://www.mup.gov.rs/wps/portal/en/ministry/Organizacija>



Histoire

La *zandarmerija*, dont le nom est directement inspiré de la gendarmerie française, est créée le 3 mai 1860 au sein de la principauté de Serbie constituée en 1815. Les gendarmes serbes participent à la lutte contre les Turcs. Du 15 au 17 juin 1862, ils jouent un rôle crucial lors de la petite guerre déclenchée par l'affaire de la fontaine Cukur à Belgrade. La centaine de gendarmes confrontée à des forces turques supérieures en nombre contribuent à sauver la ville et la Serbie. C'est en commémoration de ces combats que la date du 15 juin a été adoptée comme la fête de la gendarmerie serbe.

Le corps, composé à l'origine de 120 membres, se structure à partir d'une série de textes réglementaires datant de 1864 et 1884. Au début de la Première Guerre mondiale, la gendarmerie serbe, organisée en bataillons, participa aux combats notamment en juillet 1914 dans la défense de Belgrade face à l'attaque austro-hongroise. Par la suite, son rôle fut principalement celui d'une prévôté.

Réorganisée en octobre 1918, la gendarmerie serbe reprit alors ses missions de temps de paix. Le 1^{er} février 1920, une école de sous-officiers de la gendarmerie est ouverte à Sremska Kamenica. Durant la Seconde Guerre mondiale, les gendarmes serbes collaborent avec l'Allemagne nazie et traquent les résistants serbes.

Le corps est dissout en 1945 sur l'ordre des Alliés.

Après les événements d'octobre 2000 et dans le cadre de la mise en place du gouvernement démocratique de la République de Serbie, la *Zandarmerija* est reconstituée le 28 juin 2001 par le ministre de l'Intérieur Dusan Mihailovic. Le personnel de la

Zandarmerija s'est distingué dans l'arrestation des suspects dans l'assassinat du Premier ministre Zoran Djindjic le 12 mars 2003 à Belgrade.

Organisation

La Gendarmerie est une direction active du ministère de l'Intérieur.

Organisation centrale

L'état-major, l'unité nautique et le soutien (effectif théorique : 200) se trouvent dans les locaux du détachement de Belgrade.

État-major de la *Zandarmerija* :

- commandant de la gendarmerie (DGGN) ;
- adjoint au commandant de la gendarmerie ;
- assistants du commandant ;
- conseillers du commandant ;
- département des affaires générales, techniques et administratives ;
- département pour le contrôle du fonctionnement légal du service ;
- poste de commandement opérationnel ;
- département pour les affaires de planifications opérationnelles ;
- département de la formation ;
- département pour la protection et la sécurité de l'unité ;
- département pour les affaires de renseignements ;
- département des technologies de télécommunication et d'information ;
- département de sécurité sanitaire ;
- département pour la logistique.

Le détachement de gendarmerie de Belgrade, intègre une unité de protection VIP, qui se charge de la protection de certaines hautes personnalités, bâtiments et représentations diplomatiques et consulaires.

Les détachements de gendarmerie de Nis et de Kraljevo incluent les centres d'entraînement de Jasenovo et de Vlasina.



Organisation territoriale

La gendarmerie serbe est répartie sur le territoire national en quatre détachements :

- Belgrade : environ 950 personnels
- Nis : environ 750 personnels
- Kraljevo : environ 750 personnels
- Novi Sad : environ 750 personnels

Chaque détachement comprend une section opérationnelle, une section chargée des renseignements et du contre-espionnage, une section de formation, une section sanitaire, une section logistique, une section liaison.

Formations spécialisées

La gendarmerie comprend également une unité hélicoptérée (mutualisée au niveau du ministère de l'Intérieur) et une unité nautique.

Missions



La gendarmerie représente l'unité d'élite du ministère de l'Intérieur chargée d'assurer les tâches les plus exposées, dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le maintien de l'ordre public, notamment dans les zones frontalières avec le Kosovo, la Bosnie et le Monténégro (région du Sandjak).

Ses principales missions sont les suivantes :

- participer à la lutte contre le terrorisme (renseignement, prévention, répression en soutien des unités antiterroristes du ministère de l'Intérieur - SAJ et PTJ) ;
- maintenir l'ordre public et éventuellement le rétablir durant les manifestations rassemblant des foules importantes, en particulier lors des rencontres sportives ;
- intervenir en appui des SAJ et PTJ en cas de prise d'otages et détournement d'aéronefs ;
- intervenir lors des émeutes en milieu carcéral ;
- arrêter les criminels très dangereux en renfort de la direction de la police judiciaire ;
- participer au rétablissement de l'ordre au côté des autres forces de police lorsque la sécurité générale du pays est menacée.

Personnel

Les effectifs sont composés d'environ 3 734 personnels.

Principaux équipements

- Armement : pistolets Zastava CZ 99, des fusils d'assaut (Zastava M21 & Zastava M70), des mitrailleuses (Zastava M84 montée sur véhicule).
- Véhicules : SPAT 2/30 M-80, Land Rover Defender, Mercedes-Benz Classe G, Pinzgauer, véhicules armés de marque anglaise.



Coopération

La coopération policière franco-serbe ne s'appuyait avant 2009 sur aucune base juridique particulière. L'accord signé le 18 novembre 2009 améliore la coopération bilatérale dans la sphère des missions de police - qu'il s'agisse de l'appui à la formation des forces de police serbes et à l'amélioration de leurs pratiques professionnelles, de la prévention et la détection des actes criminels ou de la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité organisée. L'accord permet l'utilisation des mécanismes usuels de la coopération technique : stages, visites d'étude, missions d'expertise, exercices communs, échanges de documentations et de bonnes pratiques, etc.

La coopération de sécurité intérieure franco-serbe entre également dans le champ de l'accord de partenariat stratégique signé à Paris le 8 avril 2011.

